

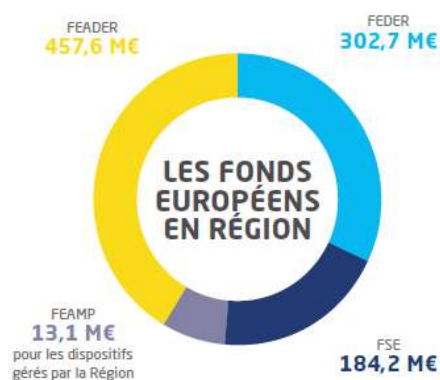
## Des financements européens spécifiquement dédiés aux entreprises des Pays de la Loire

De nombreux programmes européens sont mis en œuvre en France pour cette nouvelle période de programmation 2014-2020. Avec des orientations sur l'innovation, la compétitivité, le numérique, l'agroalimentaire, la formation des salariés, les énergies renouvelables, les technologies vertes, l'Europe s'ouvre aux entreprises !

Dans un monde en mutation, la nouvelle stratégie Europe 2020 inscrit l'ensemble des politiques européennes dans trois objectifs prioritaires d'une croissance « **intelligente, durable et inclusive** ».

L'Union européenne délègue aux Etats membres une partie de la gestion des programmes européens. Depuis 2014, une large partie des programmes destinés à la France est aujourd'hui déléguée aux Régions.

**En Pays de la Loire,  
957 millions € pour 7 ans <sup>1</sup>**



### Le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen en Pays de la Loire : programme FEDER/FSE

Le Programme FEDER/FSE géré par la Région Pays de la Loire consacre plusieurs objectifs spécifiques pour les entreprises, en lien avec la **Stratégie Régionale d'Innovation** pour une **Spécialisation Intelligente**.

#### Six domaines de spécialisation<sup>2</sup> :

- L'émergence et la diffusion des technologies avancées de production
- Les industries maritimes : constructions et énergies nouvelles
- L'alimentation et les bio-ressources : des attentes des consommateurs aux systèmes de production agricoles
- L'informatique et l'électronique professionnelle : des compétences et des solutions pour une économie et une société numériques
- Le design et les industries culturelles et créatives : pour un rapprochement entre création et innovation
- Les thérapies de demain et la santé

<sup>1</sup> Source : Région Pays de la Loire, Brochure Europe Fonds européens, 2015

<sup>2</sup> Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente en Pays de la Loire 2014-2020 (Région Pays de la Loire, 2014)

## Axes prioritaires du programme FEDER/FSE régional :

Tous les objectifs ci-dessous sont éligibles aux entreprises.<sup>1</sup>

### **Axe 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation**

*Accroître les projets innovants pour les entreprises dans les domaines de Spécialisation Intelligente (SI)*

- Soutien aux projets collaboratifs de R&D et les projets d'innovation
- Soutien aux projets collaboratifs de R&D dans les domaines de spécialisation intelligente débouchant sur une innovation de produits de procédés, de services, d'usages.

Les dynamiques collectives des pôles, clusters ou technopoles seront encouragées.

### **Axe 2 : Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité**

*Accroître l'offre de services numériques et les usages associés*

- Soutien au développement d'applicatifs à forte valeur ajoutée pour la création de services intelligents (Open data, big data, production efficiente et mutualisée de données géographiques, services associées à fort impact territorial (plateformes et services web), ...

Le FEDER financera les prestations intellectuelles, développement de logiciels, services, applications, numérisation de données, plateformes mutualisées d'échanges et de stockage de données.

### **Axe 3 : Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises**

*Accroître la compétitivité des PME pour faire face aux mutations économiques*

- Programme de formation-action « DINAMIC » visant à accompagner les PME régionales sur leur performance interne, leur diversification commerciale et l'innovation, par le financement de prestations de conseil et de formation.
- Soutien aux actions collectives destinées à favoriser la mutation des PME vers de nouveaux modes de production et d'innovation par la prise en compte de nouveaux enjeux en termes de stratégies de développement (transition énergétique, digitalisation de l'économie)

### **Axe 4 : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs**

*Accroître la production d'énergie issue des sources renouvelables*

- Soutien aux projets individuels ou collaboratifs de production d'énergies renouvelables relevant de filières émergentes (équipements spécifiques dédiés à la production d'énergies)
- Soutien aux projets de réseaux de chaleur alimentés par des sources d'énergie renouvelables

*Augmenter le nombre d'entreprises intégrant les éco-filières*

La Région souhaite accroître la transformation des filières traditionnelles en éco-filières et la mise en œuvre de technologies permettant de réduire les impacts environnementaux. Pour cela, elle soutiendra :

- Les programmes de recherches privés et publics : démarches collectives d'éco-conception des produits et services visant à faire évoluer les produits et process pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique, projets de recherche relatifs à la réutilisation des matériaux, au cycle de vie des produits (études, ingénierie, investissements matériels et immatériels ...)
- Les programmes collaboratifs en faveur des filières des énergies renouvelables et des éco-filières à travers le développement de démonstrateurs, de prototypes et de démarches expérimentales

<sup>1</sup> Source : Programme opérationnel FEDER/FSE Pays de la Loire 2014-2020

### Des entreprises de l'Ouest ont tenté l'aventure FEDER !

Une entreprise de recyclage et de transformation de vieux papiers a porté le projet de produire de la ouate de cellulose à partir de journaux recyclés. Cette production présente une haute valeur environnementale (recyclage de déchets, transformation sur place). La ouate de cellulose a également un bon rapport qualité prix par rapport à de la laine minérale. En outre, pour la collecte des journaux, l'entreprise a créé une quinzaine d'emplois pour les personnes handicapées.

Coût total du projet : 1 300 115 € - Subvention FEDER : 260 000 €

## Le Programme FSE national (Fonds Social Européen)

L'Etat, via la DIRECCTE, est resté autorité de gestion du programme FSE à hauteur de 65%. Trois axes d'intervention ont été définis et concernent les problématiques rencontrées par les entreprises :

- Accompagner vers l'emploi, les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et l'entrepreneuriat
- Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels
- Lutter contre la pauvreté et l'inclusion sociale

### Renforcer les compétences de vos employés avec l'appui du FSE !

Le FSE peut vous aider à diversifier les activités de vos équipes.

De nombreuses entreprises, lors d'une période de baisse d'activité, ont profité pour apporter de nouvelles qualifications à leurs salariés. A titre d'exemple, Une entreprise du BTP a fait bénéficier à 24 salariés de son groupe, une formation de 5 000 heures sur les nouvelles techniques d'isolation thermiques par l'extérieur, le coffrage traditionnel et le coffrage banche. De plus, 4 salariés ont assisté à une formation au management.

Coût total du projet : 163 000 € - Subvention FSE : 73 000 €

## Le programme de développement rural FEADER en Pays de la Loire

Le programme de développement rural régional des Pays de la Loire et financé par le FEADER est géré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 par la Région. Compte tenu du poids de ce secteur dans la région et du vivier d'emploi qu'il génère, la Région des Pays de la Loire a perçu une enveloppe importante. Sur un montant de 457 millions, plus de 133 millions seront alloués aux actions de transition alimentaire et énergétique notamment pour :

- La construction et la modernisation des bâtiments d'élevage en matière d'énergies et de mise aux normes
- Investissement du végétal : arboriculture (renouvellement des vergers), maraîchage (serres chaudes et froides), horticulture (modernisation- condition de travail), plante-santé (modernisation), cidre (modernisation)
- Conditionnement, transformation, stockage : aides aux industries agroalimentaires et transformation à la ferme
- Filière bois : chartes forestières, reboisement, aides aux petites scieries

L'objectif est de renforcer le lien entre la production et les industries agroalimentaires, de maintenir le niveau de production, accroître la compétitivité et encourager l'innovation et la modernisation des structures.

### **Le FEADER aide à moderniser les infrastructures des industries-agroalimentaires !**

Les entreprises agroalimentaires ont longtemps pâti d'infrastructures vieillissantes mais grâce au FEADER, la Région encourage leur modernisation.

A titre d'exemple, une entreprise a investi dans une ligne de conditionnement entièrement automatisée. Cela a permis une plus grande rapidité dans la réalisation des tâches impactant directement et positivement sur le chiffre d'affaire. Les conditions de travail et la sécurité des travailleurs ont aussi été améliorées.

Coût total du projet : 197 417 € - Subvention FEADER : 19 741€

### **Le programme FEAMP pour les affaires maritimes et la pêche**

La Région Pays de la Loire gère une enveloppe de 13, 1 millions d'euros dans le cadre du programme FEAMP régional.

Priorités de financement régionales :

- Pêche maritime : investissements relatifs à la sécurité, à la valorisation et à la qualité des produits
- Aquaculture : augmentation des capacités de production, investissement productif en aquaculture, services de gestion
- Environnement : investissements pour limiter l'incidence de la pêche, amélioration de l'efficacité énergétique
- Commercialisation et transformation : recherche de nouveaux marchés, promotion de la qualité et de la traçabilité des produits, investissements relatifs à la transformation des produits de la pêche



**Une équipe de professionnels,  
spécialistes de l'entreprise et des  
fonds européens**

Depuis 2008, Eléo Conseil présent dans l'Ouest de la France contribue à votre réussite !

Maïté Cosnard : 06 14 01 85 56  
eleo@eleo-conseil.eu  
www.eleo-conseil.eu